Plaintes ou réclamations

Si vous rencontrez des difficultés pendant la prise en charge de votre proche, vous pouvez vous adresser au médecin référent ou au cadre de proximité du service qui essayeront de répondre à vos attentes dans les meilleurs délais. Si vous n'êtes pas satisfait des solutions proposées, vous pouvez vous adresser au service droits des patients (tél : 05.63.48.48.46 ou par mail : droitsdespatients@bonsauveuralby.fr) ou à un membre de la Commission des Usagers (CDU) (7, rue de Lavazière, CS 81180, 81025 Albi Cedex 9).

Des associations sont présentes au sein de la CDU en qualité de représentants des usagers et peuvent vous aider en cas de besoin :

- UNAFAM 81 - 13, rue des Cordeliers – 81000 ALBI

Téléphone : 06.70.42.50.11 E-mail : 81@unafam.org

- Association des Paralysés de France - France Handicap

Allée du Camping - 81000 ALBI

Téléphone: 05.63.60.35.13 - E-mail: dd.81@apf.asso.fr

- AgaPei

8, boulevard Carnot – 81000 ALBI Téléphone : 05.63.48.88.40 E-mail : asso.81@adapei81.com

- Association La Ligue contre le Cancer

26, rue du Roc - 81000 ALBI Téléphone : 05.63.38.19.18 E-mail : cd81@ligue-cancer.net

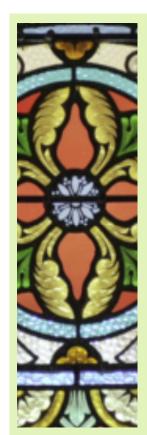
Informations diverses

Il est formellement interdit de filmer ou photographier.

Il est interdit d'apporter :

- des boissons alcoolisées,
- des produits toxiques, illicites (CBD) et tout objet dangereux (armes, couteaux...),
 - des denrées alimentaires, des médicaments,
 - de fumer dans les locaux,
 - d'amener un animal.

Il est possible d'émettre du courrier et des appels téléphoniques.









Réalisation service Droits des patients / service communication - Impression service reprographie -

CHSPJ 7, rue Lavazière – CS 81180 81025 ALBI Cédex 9

Téléphone: 05.63.48.48.48

Mail: direction@bonsauveuralby.fr

Site internet : www.bonsauveuralby.fr

Informations à l'entourage des patients hospitalisés au Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet (CHSPJ)





Ce document va vous renseigner sur la prise en charge de vos proches lors de leur hospitalisation.

Le CHSPJ comprend plusieurs types de service :

- un centre d'accueil permanent spécialisé (CAPS),
- des services ouverts (unités Charles Brault, Jean Ducoudray, Séquentielle Benjamin Pailhas),
- des services contenants (St Jean, St Bernard),
- des services semi contenants (St Anne et UJAAD),
- un service de réhabilitaion psychosociale,
- une unité pour Malades Difficiles Louis Crocq.

Chaque service de soins a des règles de vies qui sont affichées au sein du service. Le personnel de la Fondation porte des blouses ou des badges afin de vous permettre d'identifier les différentes catégories professionnelles.

Formalités administratives

Les démarches administratives d'admission et de sortie sont effectuées au Bureau des admissions et des sorties à l'accueil Sainte Marie. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 8h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h.

Tél: 05.63.48.48.88 / E-mail: mouv@bonsauveuralby.fr



Plan de l'établissement

Des plans indiquant le positionnement des différents services sont à votre disposition à l'accueil des deux entrées principales de l'établissement : 7, rue de Lavazière - CS 81180 - 81025 Albi Cedex 9 ou 20 boulevard du Lude, Albi.

Les visites

Les visites sont autorisées dans les services (sauf avis contraire du psychiatre) de 14h15 à 18h. Seuls les adultes et les mineurs de plus de 16 ans sont autorisés.

Salon famille

Cette pièce permet aux usagers (patients et résidents) de recevoir leur entourage et plus particulièrement les enfants, en dehors des services de soins. Vous pouvez vous renseigner auprès du personnel soignant.

Hébergement

Pour les parents demeurant loin d'Albi et souhaitant rendre visite à un de leur proche hospitalisé, la Fondation offre la possibilité d'un hébergement dans le bâtiment « Béthanie » pour l'ensemble des services de l'Etablissement.

Vous pouvez vous adresser aux services économiques (05.63.48.49.71), pour tous renseignements (prix, réservation...).

Les sorties

Toutes les personnes hospitalisées en libre peuvent sortir du service de soins après information auprès de l'équipe soignante. Les patients en soins sans consentement pourront bénéficier d'autorisation de sortie qu'après accord médical et administratif.

La cafétéria

Une cafétéria est à votre disposition au sein de l'enceinte de l'Etablissement.

Les horaires d'ouverture sont tous les jours de 9h30 à 11h20 et de 13h30 à 17h30 (y compris jours fériés). Des produits de première nécessité (produits d'hygiène...) sont disponibles à la vente.

Entretien médical

Un rendez-vous médical peut être organisé avec l'entourage si le patient est d'accord en contactant le secrétariat de l'intra-hospitalier au *05.63.48.48.02*

Les repas accompagnants

Sous réserve d'avis médical favorable, le CHSPJ offre la possibilité d'un repas accompagnant pris avec le patient dans l'unité de soins.

Le prix pour cette prestation peut vous être donné par le personnel soignant ainsi que la réservation et le règlement au plus tard la veille.

